

**Accueil>Trouver un professionnel du droit>Médiateurs**

La version originale de cette page [nl](#) a été modifiée récemment. La version linguistique que vous avez sélectionnée est en cours de traduction par nos traducteurs.

**néerlandais**

Swipe to change

**Médiateurs****Pays-Bas**

Vous trouverez sur cette page des informations utiles pour trouver un médiateur aux Pays-Bas.

Il n'existe pas de traduction officielle de la version linguistique affichée.

Une traduction automatique de ce contenu est disponible ici. Veuillez noter qu'elle est fournie uniquement à des fins d'information contextuelle. Le propriétaire de cette page décline toute responsabilité quant à la qualité de ce texte résultant d'une traduction automatique.

-----français-----bulgareespagnoltchèquedanoisallemandestoniengrecanglaiscroateitalienlettonlituanienhongrois

maltaispolonaisportugaisroumainsslovaqueslovenefinnois suédois

**Comment trouver un médiateur aux Pays-Bas?**

Aux Pays-Bas, il existe plusieurs registres pour les médiateurs (registres privés). Il n'existe pas de dispositions légales en matière d'assurance de la qualité. Un registre important est celui de la [Fédération des médiateurs des Pays-Bas](#) (*Mediatorsfederatie Nederland, MfN*). Un autre registre est le [registre ADR international](#).

La Fédération propose également, au niveau national, des informations indépendantes sur la médiation et les médiateurs et une assurance de la qualité dans ce domaine. Les médiateurs inscrits à la Fédération des médiateurs sont formés et qualifiés pour exercer les fonctions de médiateur conformément au règlement sur la médiation de la Fédération. Ils se sont engagés à respecter le système d'assurance de la qualité de la Fédération des médiateurs. La [Fondation pour la qualité des médiateurs](#) (*Stichting Kwaliteit Mediators*) traite les plaintes déposées contre les médiateurs inscrits à la Fédération des médiateurs.

Le Conseil de l'aide juridictionnelle (*Raad voor Rechtsbijstand*) tient un [registre](#) spécial des médiateurs qui peuvent traiter les affaires pour lesquelles une aide juridictionnelle est accordée.

**L'accès au registre des médiateurs est-il gratuit?**

Oui, l'accès est **gratuit**.

**Comment trouver un médiateur aux Pays-Bas?**

Vous pouvez interroger les registres selon plusieurs critères. Par exemple, vous pouvez rechercher un médiateur qui a une compétence spécifique dans un domaine particulier ou un médiateur qui exerce dans une région donnée.

**Liens correspondants**

[Fédération des médiateurs des Pays-Bas](#)

[Registre ADR](#)

[Fondation pour la qualité des médiateurs](#)

[Registre du Conseil de l'aide juridictionnelle](#)

Dernière mise à jour: 26/08/2022

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.